



## 9 Territoires, voisinage, relations de proximité

Valérie Hugentobler, Alexandre Pillonel et Alexander Seifert

Dans le cadre des études sur le vieillissement, la question de l'habitat peut être appréhendée sur plusieurs niveaux d'échelle et donner lieu à une multitude d'analyses. L'unité du logement en tant que tel, l'immeuble et les appartements, leur conception et leur aménagement ainsi que les possibilités de les adapter, relève d'une conception restreinte, alors qu'une conception plus large inclut la prise en compte de l'environnement. Ainsi le niveau individuel concerne les éléments prépondérants par exemple dans une décision de déménagement, essentiellement motivée par des raisons individuelles, mais aussi par des inégalités socioéconomiques et une offre en logement inégalement répartie (Nowik 2014 ; Caradec 2010). Dans un sens plus large, la réflexion sur l'habitat porte sur la qualité de l'environnement de vie, du quartier, du voisinage. L'accessibilité et la proximité des infrastructures de qualité (commerces, restaurants, transports publics, médecins) ; la qualité de l'environnement (les espaces verts, la tranquillité, le sentiment de sécurité) et la présence de réseaux d'entraide (entre voisin-e-s notamment), mais aussi de l'offre associative, représentent autant d'éléments qui sont fortement corrélés avec la perception positive ou négative de son habitat (Höpflinger *et al.* 2019). Des changements comme la disparition des commerces de proximité ou l'essoufflement des réseaux informels renvoient par conséquent à des dimensions politiques et à une réflexion sur le rôle et, vraisemblablement, un nécessaire accroissement de l'accompagnement des personnes vieillissantes (du moins celles qui nécessitent de l'aide et des soins) par des structures professionnelles. Un dernier niveau d'échelle, régional et territorial, plus méta, participe d'une différenciation démographique et spatiale : vieillir en ville ou dans un milieu rural ne représentent pas les mêmes enjeux (Gucher 2015 ; Marchal 2017 ; Viriot-Durandal *et al.* 2012). Les adaptations et les changements auxquels sont confrontés les individus varient fortement en fonction du territoire de vie. Nous pensons ici par exemple à l'accessibilité aux commerces et aux services lorsque l'on n'a pas ou plus les moyens de se déplacer en voiture : la « démotorisation » peut ainsi devenir un enjeu individuel, mais aussi de politique territoriale (Berger *et al.* 2008 ; Lord 2011 cité dans Membrado et Mantovani 2014). Ce problème se pose de manière évidente dans les zones résidentielles ou périurbaines (Authier *et al.* 2021), où il s'agit soit de

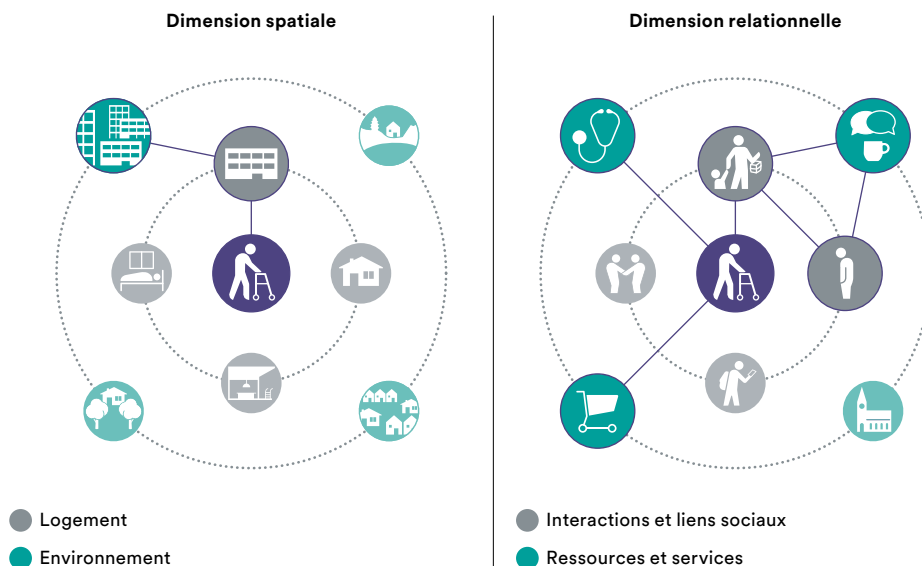
favoriser la mobilité résidentielle, soit d'amener les services et les prestations au domicile pour éviter notamment un risque d'isolement pour des personnes qui n'ont plus ou peu de mobilité.

Partant du principe que la vieillesse est une production sociale et que certaines problématiques rencontrées dans l'avancée en âge ne sont pas intrinsèquement liées à l'individu, mais bien conditionnées par son environnement, qu'il soit matériel, social ou relationnel, nous avons fait le choix, dans le cadre du Age Report V, de porter le regard sur l'habitat dans un sens large, soit les deux derniers niveaux évoqués ci-dessus, en abordant la question des environnements favorables au vieillissement et en nous intéressant plus spécifiquement aux aspects relationnels et sociaux liés au lieu de vie. Les questions de quartier et de territoire de vie, de proximité notamment – comme l'environnement résidentiel et social – y sont abordées comme de potentielles ressources (aide de voisinage, contacts, soutiens, soins) ou au contraire d'obstacles à des conditions favorables au vieillissement.

Les textes proposés dans cette seconde partie du rapport invitent à penser la ou les manière(s) dont l'environnement de proximité, le quartier et plus généralement le territoire de vie et d'habitat au sens large ont une influence sur la vie des personnes âgées et comment, à leur tour, les personnes âgées contribuent à façonner cet environnement résidentiel. Comment les politiques publiques définissent-elles les espaces collectifs pour répondre aux besoins de la population âgée ? Comment l'environnement peut-il favoriser les compétences des personnes âgées, leur permettre de maintenir, voire promouvoir, leur autonomie et leur autodétermination ? Quels sont les éléments qui permettent aux individus de vivre leur quotidien selon leurs valeurs et de se réaliser selon leurs attentes et leurs besoins ?

### **Territoires de vie : dimensions spatiales et relationnelles**

Ces différents questionnements renvoient à la double dimension spatiale et relationnelle des territoires de vie, dimensions centrales pour analyser les enjeux du vieillissement en contexte. Appréhender les conditions permettant le développement d'environnements de vie favorables aux personnes nécessite en effet, d'une part, de tenir compte de la diversité des territoires de vie et du déploiement de politiques publiques à l'intention des populations vieillissantes. D'autre part, il s'agit de mener une réflexion sur les interactions et les liens qui se tissent entre les individus, incluant les personnes directement concernées, mais aussi les professionnel-le-s qui accompagnent les personnes âgées et soutiennent le développement de la cohésion sociale au sein des communautés. Cela renvoie à la distinction qu'opère Imbert (2010) lorsqu'elle aborde les territoires du vieillissement : distinction entre les « territoires de pouvoir », soit



Source : Age Report V.

les espaces géographiques, définis et cadrés par les politiques publiques, et les « territoires de vie », soit les territoires tels qu'ils sont parcourus et appréhendés par les personnes âgées, mais aussi tels qu'ils sont investis par les professionnel-le-s qui accompagnent ces dernières (Caradec *et al.* 2017).

Si le champ des études en gérontologie ne s'est intéressé que tardivement à cette question de la spatialité, autrement dit, des contextes sociogéographiques du vieillissement (Mallon 2014), les travaux de recherche, notamment ceux des sociologues et des géographes, s'intéressent depuis de nombreuses années à l'analyse des différents territoires du vieillissement : espaces, quartiers, habitats, logements. Diverses études traitent la problématique du vieillissement et des relations de voisinage, notamment au sein de contextes géographiques délimités, le quartier en particulier, selon des contextes résidentiels particuliers (Authier 2021), pavillonnaire (Lord et Després 2011 ; Marchal 2017), collectif (Desquesnes *et al.* 2018) ou au sein d'environnements spécifiques, ruraux (Banos *et al.* 2009 ; Gucher 2015), ou urbains (Marchal 2017 ; Lord *et al.* 2017 ; Authier *et al.* 2021) incluant aussi le périurbain. Avec la promotion des politiques de maintien à domicile et l'idéal d'un vieillissement en logement privé, les territoires de proximité sont dorénavant considérés comme une dimension incontournable des politiques vieillesse. La prise en compte de la spatialité s'est ainsi traduite par la mise en place de programmes

Fig. 9.1

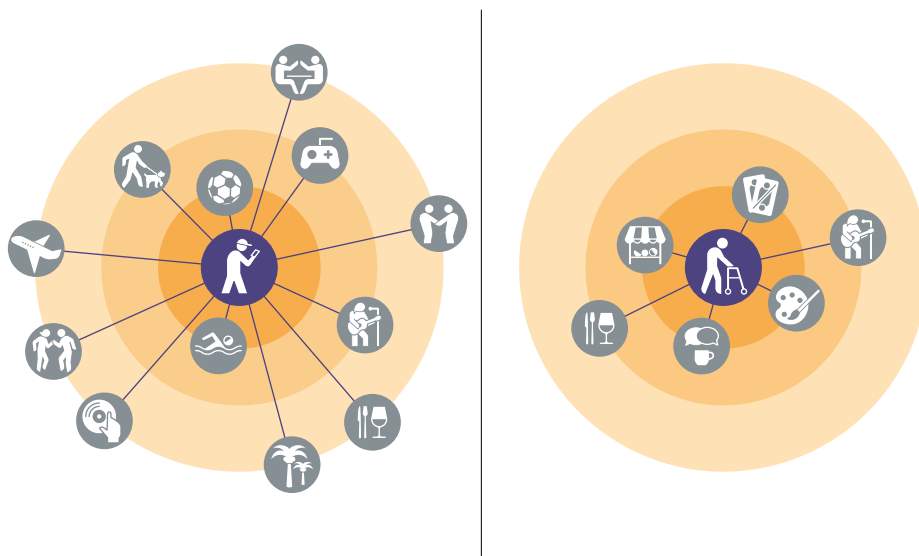
tels que Villes amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), visant à favoriser des environnements susceptibles de garantir de bonnes conditions de vieillissement (Garon *et al.* 2015) et à développer des politiques de logement intégrant la question du vieillissement démographique et la multiplication des formes d'habiter (Nowik et Thalineau 2014; Rosenfelder 2017; Hugentobler 2023).

La dimension relationnelle, soit la manière qu'ont les individus d'appréhender les territoires de vie ou de les investir, se traduit notamment par un attachement plus ou moins important à son lieu de vie (Höpflinger *et al.* 2019), qui lui-même est influencé tant par les liens que les personnes âgées y tissent, que par les ressources qu'elles y trouvent. Ainsi que le relèvent Caradec *et al.* (2017), on vieillit comme on a vécu, en continuité des trajectoires de vie antérieures, mais on vieillit aussi comme le milieu dans lequel on vit permet de le faire (Caradec 2014; Caradec *et al.* 2017). Les territoires offrent des services et des prestations (commerces, activités, réseaux de santé, transport), ainsi que des supports aux pratiques et aux relations sociales de manière inégale : les quartiers, communautés locales ou contextes résidentiels, mettent en contact des individus partageant plus ou moins un même profil social et « exercent également une influence sur les relations de proximité des personnes âgées » (Mallon 2021 : 446). La proximité spatiale favorise l'émergence de relations sociales, ou autrement dit, être proche physiquement rapprocherait socialement (Banos *et al.* 2009). Toutefois, le poids de la proximité résidentielle sur l'émergence de relations entre voisin·e·s est médié par un ensemble de variables sociologiques (Chamboredon et Lemaire 1970), comme des normes de sociabilité, autant que par des caractéristiques propres à l'espace considéré.

## La place du voisinage dans la sociabilité

La question des relations de voisinage des personnes âgées a connu un regain d'intérêt aux niveaux social, politique et scientifique au cours de ces dernières années, en particulier lorsque ces relations sont pensées comme un remède à un problème public émergent (Argoud 2016) : celui de l'isolement et de l'anonymat des personnes âgées (Authier *et al.* 2021). Nombre d'études sur le voisinage traitent la question en fonction de cette double dimension, spatiale et relationnelle : autrement dit, les relations de voisinage s'apprécient dans un contexte spatial donné. Une approche qui résonne avec la constatation d'une contraction du périmètre d'action des personnes âgées, marquée par un repli sur le « chez-soi » et son environnement direct, souvent soulignée dans les études scientifiques.

La place du voisinage dans la sociabilité des personnes âgées reste néanmoins un objet peu investigué et il existe relativement peu d'écrits sur



Source : Age Report V.

les relations entretenues hors cadre familial dans la vieillesse (Membrado et Mantovani 2014; Vezina et Membrado 2005), alors même que l'intégration dans un quartier et les interactions avec les voisin-e-s relèvent d'expériences plurielles du vieillir en matière de sociabilité et de support social (Fromm et Rosenkranz 2019). À l'instar de Tönnies (2010), qui parle de « communauté de résidence » (Gemeinschaft des Ortes), le quartier peut être vu comme le lieu de construction d'une communauté, avec des voisin-e-s qui constituent des groupes sociaux dont les membres interagissent principalement en raison du caractère commun de leur lieu de résidence (Hamm 1973). L'attachement au logement et au quartier d'habitation (Seifert et Schroeter 2021), qui s'exprime souvent fortement avec l'avancée en âge, repose sur le sentiment de partager un espace d'expériences communes et permet aux habitant-e-s de se reconnaître et d'y être reconnu-e-s. Lorsque les rapports d'entraide entre voisin-e-s sont construits de longue date, ceux-ci favorisent un sentiment d'appartenance et d'implication dans l'histoire des lieux (Matter 2019; Membrado et Mantovani 2014). Si la perception du voisinage est subjective, elle dépend du style de sociabilité, de la durée d'installation dans un lieu de vie, du sentiment d'appartenance et d'appropriation de l'espace et des modalités d'interconnaissance. En ce sens, et en fonction de l'implication et du degré d'entraide, le voisinage

et le quartier peuvent constituer une ressource et une communauté de soutien dans la vieillesse.

### **Entre inégalités territoriales, action politique et intervention professionnelle**

Comme nous venons de le voir, les effets de territoire sur les processus de vieillissement sont paradoxaux : à la fois ressources et obstacles. La question de savoir si certains environnements sont favorables au développement de relations de voisinage et plus généralement au vieillissement des personnes âgées restent une préoccupation centrale de ces travaux de recherche. Partant de là, les prochains chapitres reviennent sur cette double dimension, spatiale et relationnelle, des territoires du vieillissement, ainsi que sur les liens de sociabilité qui se tissent dans les communautés locales ou de quartier. Ils sont organisés autour de trois axes : les effets des inégalités de territoires et de trajectoires ; les moyens déployés par les politiques publiques locales ; le rôle des acteurs et la place des professionnel-le-s pour favoriser la cohésion sociale et des environnements de vie adaptés au vieillissement.

À travers l'analyse d'un territoire géographique bien spécifique, circonscrit et hétérogène, *Clothilde Palazzo-Crettol, Lorry Bruttin et Pauline Mesnard* proposent une réflexion sur les enjeux sociétaux qui se posent en matière de citoyenneté pour les personnes âgées. Elles interrogent le processus de vieillissement sur un territoire de montagne, en mettant la focale sur deux aspects spécifiques : la mobilité en tant qu'indicateur d'une forme de liberté et la participation comme indicateur de l'appartenance à la communauté. Tirée d'une étude qui cherche à comprendre comment les personnes de plus de 80 ans continuent de vivre en montagne, dans des lieux a priori peu adaptés au vieillissement et parfois isolés, leur analyse permet de saisir les interactions entre l'espace social territorial et le vécu des personnes âgées et comment des hommes et des femmes très âgé-e-s s'approprient un territoire en fonction des actions politico-sociales et régionales. Leur travail met en perspective les caractéristiques géographiques de l'environnement dans lequel on vit, mais aussi sociopolitiques (avec des offres pour les personnes âgées qui varient fortement d'une commune à l'autre et sont sollicitées de manière très inégale), qui conditionnent les processus de vieillissement. La manière dont la vie villageoise et ses sociabilités sont marquées par les particularités du territoire de montagne, avec une incidence sur la mobilité, l'intégration sociale et les liens de proximité et de voisinage, est analysée.

Dans le texte de *Ruxandra Oana Ciobanu, Judith Kühr, Sarah Ludwig-Dehm, Romaric Thiévent et Yann Rod*, c'est le sentiment de solitude de la population âgée migrante qui est interrogée. Ce texte se présente comme un contre-point à la

thématique générale de l'ouvrage : alors que, dans les autres chapitres, l'accent est mis sur l'importance des liens sociaux, les auteur-e-s abordent la question de l'exposition au risque d'isolement social subjectif et de solitude chez les personnes âgées migrantes. Après avoir défini et distingué les notions de solitude et d'isolement social subjectif – comprises comme un sentiment – de celui d'isolement social objectif, en référence à un manque de relations sociales, qui renseigne sur les liens sociaux effectifs des individus, l'objectif est de mieux comprendre le sentiment et les situations de solitude de la population migrante âgée. En s'appuyant sur une enquête réalisée auprès de la population âgée de 75 ans et plus de la ville de Lausanne, l'analyse démontre comment la migration joue un rôle en soi dans la construction de la vulnérabilité, malgré une forte diversité des situations des migrant-e-s âgé-e-s. Les individus concernés cumulent souvent les désavantages (problèmes de santé, faibles ressources économiques, manque de réseaux sociaux) qui sont liés au sentiment de solitude et l'étude met en perspective l'importance de l'ancrage dans un tissu social local comme facteur de protection : les personnes qui ont le sentiment de faire partie du quartier et sont satisfaites de leurs relations de voisinage relatent moins souvent se sentir seules. Le sentiment d'appartenance à un territoire, l'attachement à son lieu de vie, le tissage de relations de proximité sont importants pour le bien-être des personnes âgées, quel que soit le lieu de naissance, mais sont autant d'éléments qui varient en fonction des trajectoires de vie individuelles et sont influencés par les parcours de migration.

La manière dont les politiques de la vieillesse prennent en compte la question du territoire dans sa diversité, ainsi que les moyens qui sont déployés au niveau local pour promouvoir la santé et la qualité de vie sont présentés par *Simon Stocker et Alina Bühler*. Partant du constat que le quotidien des personnes âgées se déroule principalement dans leur commune ou dans leur quartier, les auteur-e-s soulignent le rôle central des communes pour créer les conditions-cadres nécessaires au développement d'environnements favorables et de cadres de vie et d'habitat adaptés aux personnes âgées. Leur chapitre plaide pour une politique de la vieillesse participative, qui vise à intégrer les personnes âgées dans la société en tant que membres à part entière et à promouvoir leur autonomie. Comme Palazzo-Crettol et ses collègues, les auteur-e-s relèvent que, si de nombreuses communes se sont dotées de ressources financières et humaines pour planifier et déployer des mesures en faveur des personnes âgées, nombreuses sont également celles dont les ressources en la matière sont inexistantes ou (trop) limitées. Leur texte revient sur les défis auxquels les communes sont confrontées, mais aussi sur les possibilités que représentent l'adoption de modèles et d'outils utiles pour l'élaboration d'une politique de vieillesse communale, en se basant sur les lignes directrices du programme VADA de l'OMS et les expériences déployées en Suisse dans le cadre du réseau des communes amies des aîné-e-s.

Un exemple concret de mise en œuvre d'une politique d'action participative au niveau communal est proposé par *Alain Plattet et Dario Spini* avec la présentation de la démarche participative *Cause Commune* (CC) dans la commune de Chavannes-près-Renens (canton de Vaud). Les effets et les répercussions des politiques sociales sur la manière dont les personnes âgées occupent l'espace public sont mis en perspective dans ce chapitre. Les auteurs montrent comment, pour répondre à un besoin de cohésion sociale, d'intégration et de participation des plus âgé-e-s, les communes doivent élaborer des stratégies nécessitant des démarches collectives et mobilisant une diversité d'acteurs. *Cause Commune* est présentée comme une démarche participative qui « permet d'une part l'émergence de problématiques propres à un quartier et sa prise en charge par tous les actrices et acteurs concerné-e-s » et se prête bien aux problématiques transversales, touchant toutes les générations. Cette démarche nécessite un engagement fort des autorités et des services communaux – qui va au-delà des silos et d'une répartition des tâches sectorielle traditionnelle – tout comme des habitant-e-s impliqué-e-s et des professionnel-le-s de l'action sociale. Par ailleurs, elle implique un travail de longue haleine et ses effets sur la communauté, jugés très positifs, se déploient après plusieurs années. Ses concepteurs proposent une méthodologie qui permet d'accompagner un processus de démocratie participative intergénérationnelle dans les quartiers de manière intégrée, et qui soit reproductible dans d'autres contextes.

La nécessité d'une démarche intégrée, permettant de décloisonner les modalités classiques de collaboration pour permettre une action concertée entre les acteurs, est reprise par *Heidi Kaspar et Anita Schürch*, dans leur chapitre qui présente les résultats d'un projet de recherche mené sur le développement participatif de communautés de soutien (*caring communities*). Ces initiatives se présentent, à l'instar de *Cause Commune*, comme la mise en réseaux d'individus, leur permettant d'interagir entre eux, de percevoir les différents besoins exprimés et d'y répondre collectivement. Les auteures font le constat qu'une grande partie de ces initiatives concerne l'aspect social de l'habitat – la cohabitation dans le voisinage – et agissent dans un espace social de proximité (le voisinage, les quartiers). Dès lors, elles interrogent les potentialités et les limites de ces communautés dans la promotion d'environnements de vie favorables au vieillissement, mais aussi de la participation sociale, y compris et surtout celle des personnes les plus vulnérables, dont la santé et l'autonomie sont limitées. Les communautés de soutien ont en effet pour objectif de contribuer à la transformation durable de la société, en luttant contre la solitude des personnes âgées et la discrimination liée à l'âge, en favorisant l'inclusion et la santé et en contribuant à pallier l'absence de soutien des proches, notamment pour les personnes qui vieillissent sans la présence de la famille (voir à ce propos l'étude *Durollet et al.* 2023). Les personnes âgées y sont considérées non seulement comme des bénéficiaires de soutien, mais avant tout comme



des actrices importantes de l'espace social, susceptibles de s'investir dans les relations tissées et d'offrir un soutien au sein de la communauté.

Pour terminer, *Eveline Althaus et Angela Birrer* abordent le rôle des professionnel-le-s pour favoriser le bien-vieillir et l'émergence de communautés d'entraide dans un environnement résidentiel majoritairement choisi, soit en ménage privé. Elles mettent en perspective les relations de voisinage, mais aussi les limites du soutien et de l'entraide entre voisin-e-s, et interrogent le rôle que peuvent endosser les professionnel-le-s engagé-e-s comme «coachs» dans les quartiers ou les habitats (immeubles, appartements avec accompagnement), plus connu-e-s sous la dénomination de référents et référentes sociales en Suisse romande (Hugentobler et Zinn 2023). Soulignant l'importance que constitue un «bon voisinage» et les ressources qu'il peut représenter pour des personnes âgées, en particulier lorsque la mobilité ou l'autonomie est réduite, elles étudient les défis auxquels sont confronté-e-s ces professionnel-le-s de l'intervention sociale, par exemple à la suite d'un récent déménagement, dans des logements qui n'offrent que peu de possibilités de rencontres ou dans lesquels les changements fréquents de locataires ne sont guère propices au tissage de liens. Après s'être interrogées sur les activités déployées dans ce nouveau champ d'activité que constitue l'habitat, elles proposent une typologie de profils professionnels et discutent des défis, conditions de réussite et perspectives qui s'ouvrent pour ces nouveaux métiers.

Dans le prolongement de ce que les différent-e-s auteur-e-s relèvent, les nouveaux modes d'habiter, les changements dans les habitudes de vie, l'évolution des configurations familiales ainsi que des relations de voisinage pourraient contribuer au développement de nouvelles offres – de services, de prestations à l'attention des personnes âgées – et à l'émergence de nouvelles figures professionnelles, prenant en compte l'habitat dans un sens large, l'environnement social et le territoire de vie dans sa double dimension, spatiale et relationnelle.